Logo / en-tête collectivité

Modèle : arrêté

Arrêté portant sanction disciplinaire

BLAME

de M. ou Mme……………………………………………..

Grade………………………………………………………………

Agent contractuel de droit public

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Présidentde .......................................................................................................,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux dispositions applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est reproché à M ......... (énoncer avec précision les faits reprochés à l'agent ainsi que les dates auxquelles ils ont été commis) ……………………………………………………………....................................................................................................

......................……………………………………………………………………………………………….........................................................................

Considérant que M ou Mme…………………………………. a été informé(e) de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix, ainsi que du droit de se taire (préconisé - CCA PARIS 22PA03578 du 02/04/2024)

Considérant que M ou Mme........................... a eu communication de son dossier,

**ARRETE**

**Article 1**

Un blâme est infligé à M. ou Mme.........................., grade .......................... contractuel, à la date du ............................

**Article 2**

La présente sanction sera effacée automatiquement du dossier au bout de 3 ans si aucune autre sanction n’est intervenue durant cette période.

**Article 3**

Le présent arrêté sera transmis au président du centre de gestion, au comptable de la collectivité, et notifié à l'intéressé (e).

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un*.* délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6 rue Pitot –34000 Montpellier) ;Tél: 04-67-54-81-00 ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :